



DES PERSONNES TORTURES AU COURS DE DEUX ANS DU REGIME DU PRESIDENT EVARISTE NDAYISHIMIYE

Deux étudiants torturés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juillet 2020 indique qu'en date du 16 juillet 2020, vers le soir, aux enceintes du campus Mutanga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Jean Claude Ndayikeza et Emmanuel Munyankindi, tous étudiants de l'U.B, ont été battus par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Viateur Nsengiyumva, responsable des Imbonerakure dans ce campus. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont reçu une convocation de l'OPJ du commissariat général de la PJ.

Un membre du parti CNL torturé en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juillet 2020 indique qu'en date du 19 juillet 2020, vers minuit, sur la colline Sigu, commune Busoni, province Kirundo, Jean Damascène Hitimana, candidat aux élections collinaires, membre du parti CNL, a été battu à son domicile par des Imbonerakure dirigés par leurs chefs Damien Himburabagabo et Ildephonse Kibumba. Selon des sources sur place, son œil gauche a été blessé et il s'est rendu à l'hôpital pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'avoir refusé de retirer sa candidature aux élections collinaires prévues en date du 24 août 2020.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge

En date du 29 juillet 2020, sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge, un surnommé Nduki, membre du parti CNL, a été tabassé et blessé au niveau de la tête par Nestor Havyarimana, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Nestor a été arrêté par la police pour coups et blessures volontaires. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite vers une structure sanitaire proche de Mibanda pour des soins médicaux.

Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba

Dans la nuit du 11 août 2020, sur la colline Bujondi, commune Kayogoro, province Makamba, Fulgence Bukuru a été tabassé sur tout le corps à coups de gourdin chez lui par Jean Gahugu, Thomas Niyongabo, Nathan et Evariste Nibasumba, tous Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ces derniers sont intervenus suite à une dispute entre cette victime et son épouse. La victime a tellement souffert qu'elle ne pouvait pas se relever. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline qui n'a pas réagi.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 2 septembre 2020, au quartier Soquarti, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Justin Kwizera, membre du parti CNL, originaire de la zone Mageyo, commune Mubimbi, province Bujumbura rural, a été battu et blessé par des Imbonerakure dont Wilson Ntiruhuza, Emery Nduwimana, Samuel Niyungeko et Pancrace Miburo. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de trahison par le fait d'avoir quitté le parti CNDD-FDD en intégrant le parti CNL. Selon les mêmes sources, Justin Kwizera a été conduit à l'hôpital MSF, sis au quartier Kigobe pour être soigné. Ces quatre Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 3 septembre 2020, à la permanence communale du parti CNDD-FDD, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, militant du parti CNL, a été battu jusqu'à perdre connaissance par des Imbonerakure dirigés par leur responsable adjoint au niveau communal, Evariste Nimbona. Selon des sources sur place, Aloys Ngendakumana a été appelé au téléphone par le chef adjoint des Imbonerakure en commune Rugombo et a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, agonisant, il a été conduit au cachot du marché de Rugombo.

Une personne torturée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 26 août 2020, vers 20 heures, dans un cabaret, sur la colline Mirango, commune Ryansoro, province Gitega, Ndikumasabo, âgé de 30 ans et père de 3 enfants, résidant sur cette même colline, a été arrêté et battu par un policier accompagné de Butoyi, OPJ. La victime a été incarcérée au cachot de la PJ à Gitega.

Un membre du parti CNL torturé en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 3 septembre 2020, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, membre du parti CNL a été tabassé par des jeunes Imbonerakure dont Evariste 6 Nimbona, responsable adjoint des Imbonerakure au niveau de la commune Rugombo. Selon des sources sur place, Evariste Nimbona a téléphoné Aloys Ngendakumana, résidant sur la sous-colline

Rubuye, colline Mparambo I et il lui a intimé l'ordre de rester assis de 17 heures à 21 heures. Evariste Nimbona a appelé un groupe d'Imbonerakure munis des gourdins et Aloys a été conduit au cachot de la permanence communale du parti CNDD-FDD à Rugombo où il a été tabassé de 21 heures à 23 heures. Après avoir perdu connaissance, ces Imbonerakure ont eu peur croyant qu'il est mort, ils l'ont conduit au cachot du poste de police du marché moderne de Rugombo.

Deux personnes torturées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 6 septembre 2020, vers 19 heures, au centre de négoce de la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, deux jeunes, le nommé Igiraneza et le surnommé Makenzi, élève, originaire de la ville de Ngozi ont été arrêtés, tabassés et conduits au cachot communal de la police par l'administrateur communal, Thérence Bacebaseme accompagné de Nestor Bashingwanubusa alias Irambire, responsable communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, l'administrateur était conduit par Nestor dans la voiture de ce dernier, puis la voiture a failli cogner les deux garçons et l'administrateur a sauté de la voiture et s'est attaqué à Makenze. Ce dernier s'est défendu en prenant l'administrateur au cou. Le chauffeur a garé sa voiture et s'est précipité vers eux puis a ordonné à deux Imbonerakure Gérard et Innocent de mettre ces jeunes à terre. Selon les mêmes sources, Nestor les a giflés, crachés sur eux et injuriés en leur disant qu'ils sont des vauriens de la composante sociale Tutsi, des fumeurs de chanvre et les a accusés d'avoir injurié l'administrateur. Ils ont été relâchés le lendemain vers 16 heures.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 17 septembre 2020, vers 17 heures, sur la colline Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Fleury Mugisha, motard, originaire de la colline Rutambiro, zone Kankima, de ladite commune, a été tabassé par le De corps du poste de police de Rwibaga. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé à Fleury de le transporter chez lui, tout près du poste de police de Jenda. Arrivé au domicile, il a refusé de lui payer son argent puis l'a battu en l'accusant de l'insulter et l'a conduit au cachot du poste de police de Jenda. Selon les mêmes sources, la victime a été hospitalisée à l'hôpital de Rwibaga en date du 18 septembre 2020.

Vingt membres du parti CNL torturés en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 septembre 2020 indique que depuis quelques jours, au chef-lieu de la province Makamba, vingt personnes dont Ferdinand Ndayikeza alias Mwarabu, Méthode Nyabenda, Venant Manirambona et Ferdinand Niyongabo, tous membres du parti CNL, ont été détenues et torturées au domicile de Bonaventure Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Makamba. Selon des sources sur place, parmi ces victimes, quatre ont été arrêtées en zone Mukungu en date du 7 septembre 2020 et une autre a été arrêtée en date du 14 septembre 2020. Elles ont été accusées de collaborer avec des groupes armés. Pendant la nuit, au domicile dudit responsable, se font entendre des cris des détenus appelant au secours.

Trois prêtres torturés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 22 septembre 2020, vers 22 heures, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois prêtres dont Gérard de la paroisse Saint Augustin de Buyenzi, Ernest alias Musauza et un autre de la paroisse Kinama, ont été injuriés et tabassés par Nshimirimana alias Shimwe et Nduwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces prêtres venaient de rendre visite leurs collègues de la paroisse Maramvya et en rentrant à bord d'un véhicule, ils ont été arrêtés. Ces Imbonerakure les ont conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya et ils les ont dépouillés de l'argent et des téléphones portables. Le matin du 23 septembre 2020, le surnommé Bonito, OPJ du poste de police de la zone Maramvya les a libérés mais les deux Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 26 septembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Kaloli Nshimirimana, membre du parti CNL, a été tabassé et sa chemise déchirée tout près de chez lui, par des Imbonerakure dirigés par Karenzo surnommé Bivunyungu, chef collinaire des Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de porter un uniforme de son parti.

Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Rumonge

En date du 15 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, Eric Ndayizeye et Dieudonné Manirakiza, tous enseignants et membres du parti CNL, ont été battus dans un bistrot par un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi. Selon des sources sur place, ils les ont accusés de collaborer avec des rebelles. Ces enseignants ont porté plainte à la police mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge

En date du 20 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi ont tabassé un jeune homme prénommé Cyriaque, cultivateur, membre du parti CNL, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de collecter des cotisations pour le groupe armé RED-Tabara.

Une personne torturée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, vers 9 heures du matin, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Ciza, rapatrié au mois d'août 2020, de la composante sociale Tutsi, a été tabassé par des policiers accompagnés par un Imbonerakure nommé Gasongo quand il se rendait à une agence de transport, Tramwex. Selon des sources sur place, il a été aussi conduit au cachot de la police de Ruyigi. Selon les mêmes sources, en 2015, Gasongo, Imbonerakure de la composante sociale Hutu avait été

tabassé en 2015 par un groupe de la composante sociale Tutsi dont Ciza qui avaient brûlé aussi sa moto.

Trois personnes torturées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 29 septembre 2020, tout près de la chaîne de montagne Inanzerwe séparant les provinces Makamba et Bururi, sur la colline Nyamirinzi, commune Vugizo, province Makamba, Innocent Bikorimana, âgé de 18 ans, originaire de la colline Nyamirinzi, Boris Niyongabo, âgé de 18 ans et Mpawenayo alias Mazoya, âgé de 15 ans, originaires de la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, tous de la composante sociale Twa, ont été arrêtés, ligotés et tabassés par des jeunes Imbonerakure dirigés par Méthode. Selon des sources sur place, ils revenaient de la commune Rutovu dans le cadre d'une visite familiale afin de regagner leur colline de résidence, Nyamirinzi. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'appartenir aux bandes armées et ont été livrés au commandant de la 4^{ème} division de la FDNB. Ce responsable militaire les a conduits au commissariat communal de police Vugizo dans le cadre des enquêtes.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

En date du 27 septembre 2020, vers le soir, au poste de police de Ruvubu, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Noé Nizigiyimana, âgé d'une trentaine d'années, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Muhororo de la même commune, a été battu par des policiers dont Elysé Ndayikengurukiye, Edouard et Jérôme alias Rutozi à coups de matraques policières et de bâtons. Selon des sources sur place, la victime a été battue jusqu'à perdre connaissance et elle a été évacuée par d'autres policiers vers l'hôpital de référence de Karuzi. Selon les mêmes sources, la victime avait refusé de payer une somme de 5 000 fbu que les policiers ont l'habitude de percevoir à tout conducteur de taxi-moto qui y passait.

Une policière torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 novembre 2020, vers 11 heures devant le bureau du TGI de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, une policière surnommée Rasta qui assurait la garde à ce TGI a été frappé d'un coup de poing au niveau du sein par un Imbonerakure nommé Marirahenda, connu sous le surnom d'OPJ, résidant sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime s'est évanouie sur le lieu et a été évacuée vers l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi où elle a passé deux jours. L'auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial. Selon les mêmes sources, le tribunal a voulu instruire un procès de flagrante le lendemain mais le présumé Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure, a négocié la policière pour lui donner une somme de 300 000 fbu. La somme a été payée en date du 2 décembre 2020 et le présumé auteur a été libéré.

Une personne battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 décembre 2020 indique qu'en date du 29 novembre 2020, vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Kadende, âgé de 63 ans, habitant au quartier Kigwati de cette colline, a été tabassé à coups

de bâtons quand il rentrait chez lui par un Imbonerakure prénommé Nicolas, âgé de 29 ans. Selon des sources sur place, les habitants de la localité sont intervenus et ont libéré la victime qu'ils ont conduite à l'hôpital de Buhiga pour des soins. Le présumé auteur a été arrêté par cette population et remis à la police qui l'a conduit au cachot de la police à Buhiga.

Une personne torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1er décembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, Jean Pierre Nzokirishaka, âgé de 27 ans, a été tabassé par Michel Barengeyabo, Isaac Havyarimana et Fiston Niyongabo, tous Imbonerakure de la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir tabassé leur camarade, il y a un an. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal à Nyanza-lac.

Trois personnes torturées en commune et province Kayanza

En date du 8 décembre 2020, vers 3 heures du matin, sur la sous-colline Bugarama, colline Kirema, commune et province Kayanza, des Imbonerakure dirigés par le prénommé André ont tabassé les prénommés Rémy, Claude et Amédée. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'être des voleurs. Ces Imbonerakure étaient en patrouille lorsqu'ils ont vu Amédée en train de voler des boissons dans un cabaret appartenant à Mayisha dans un endroit appelé « Ku kibaho ». Ce dernier leur a ensuite dit qu'il était avec Claude. Ils sont allés chercher Claude à la maison. Rémy, un voisin qui était venu voir ce qui se passait chez Claude, a été aussi tabassé et ligoté par ces Imbonerakure.

Une personne torturée en commune et province Bururi

En date du 14 décembre 2020, pendant la nuit, au cachot du commissariat provincial de police à Bururi, commune et province Bururi, le prénommé Donatien, employé dans un dépôt des produits de la BRARUDI à Bururi, a été tabassé par deux OPJ prénommés Willo et Arsène au niveau des pieds, des fesses et des doigts à l'aide des fouets. Selon des sources sur place, son employeur avait porté plainte contre Donatien en l'accusant d'avoir enregistré un manquant de 47 caisses de Primus. Selon les mêmes sources, en date du 16 décembre 2020 quand la victime se rendait au parquet, escorté par un policier, marchait très difficilement suite à ces tortures.

Une personne torturée en commune et province Rutana

En date du 6 novembre 2020, sur la colline Rushemeza, zone, commune et province Rutana, Jean Claude Irankunda a été battu à l'aide des bâtons par Juvénal Nkunuzimana, représentant collinaire des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Claude s'était chamaillé avec un cabaretier puis Juvénal est intervenu et a battu Jean Claude. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Rushemeza puis transférée à l'hôpital de Rutana. Recherché par le Parquet de la République à Rutana, le présumé auteur a pris fuite.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 novembre 2020, vers 15 heures, au centre-ville de Bujumbura, une femme surnommée Maman Audrey, vendeuse d'arachides, a été tabassée par un surnommé Mugisha, agent du poste de police de la zone urbaine Rohero accompagné de deux autres policiers en tenue civile. Selon des sources sur place, il l'a aussi photographiée par force en lui disant qu'il veut conserver une photo d'une femme malfaiteur. Les autres policiers en tenue civile ont interdit à toute autre personne d'assister à la scène de torture.

Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2020, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Thomas Irambona, membre du parti CNL, a été tabassé par le nommé Ciza, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été hospitalisée dans un CDS se trouvant au village VI en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, la victime a été sortie de ce CDS le même jour par cet Imbonerakure puis conduite au cachot de la brigade de Gihanga. En date du 18 novembre 2020, Thomas a été libéré. Selon des sources sur place, trois voisins qui étaient en conflit foncier avec la victime ont été appréhendés par la police pour des raisons d'enquête. Le cadavre a été conduit au CDS Musenyi.

Trois personnes torturées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 29 septembre 2020, tout près de la chaîne de montagne Inanzerwe séparant les provinces Makamba et Bururi, sur la colline Nyamirinzi, commune Vugizo, province Makamba, Innocent Bikorimana, âgé de 18 ans, originaire de la colline Nyamirinzi, Boris Niyongabo, âgé de 18 ans et Mpawenayo alias Mazoya, âgé de 15 ans, originaires de la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, tous de la composante sociale Twa, ont été arrêtés, ligotés et tabassés par des jeunes Imbonerakure dirigés par Méthode. Selon des sources sur place, ces victimes revenaient de la commune Rutovu dans le cadre d'une visite familiale afin de regagner leur colline de résidence, Nyamirinzi. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées d'appartenir aux bandes armées et ont été livrées au commandant de la 4^{ème} division de la FDNB. Ce responsable militaire les a conduites au commissariat communal de police Vugizo dans le cadre des enquêtes.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2020 indique qu'en date du 27 septembre 2020, vers le soir, au poste de police de Ruvubu, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Noé Nizigiyimana, âgé d'une trentaine d'années, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Muhororo de la même commune, a été battu par des policiers dont 8 Elysé Ndayikengurukiye, Edouard et Jérôme alias Rutozi à coups de matraques policières et de bâtons. Selon des sources sur place, la victime a été battue jusqu'à perdre connaissance et elle a été évacuée par des policiers vers l'hôpital de référence de Karuzi. Selon les mêmes sources, la victime avait refusé de payer une somme de 5 000 fbu lui exigée par ces policiers.

Une personne torturée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2020 indique qu'en date du 17 septembre 2020, sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge, Charles Kabonesho, de la composante sociale Tutsi, a été enlevé chez lui et conduit par un groupe d'Imbonerakure au domicile d'Emmanuel Minani. Selon des sources sur place, Charles a été tabassé durant toute la nuit par ce dernier ainsi que Jonas Simbatohana, Elisa Mbahonankwa et Ferdinand Nzambima. Selon les mêmes sources, il a été accusé de PBA. En date du 18 septembre 2020, la victime étant dans un état critique, a été conduite par ces Imbonerakure au cachot de la police au cheflieu de la commune Burambi où elle a été détenue.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2020 indique qu'en date du 29 septembre 2020, vers le matin, au quartier Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Janvier Ndayizeye, chauffeur, âgé d'environ 30 ans, résidant sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, a été arrêté sans mandat par des policiers du poste de police de la brigade de Gatumba, en tenue civile et conduit au cachot du poste de police de la brigade de Gatumba. Selon des sources sur place, au moment de son arrestation, il a été tabassé et forcé de fournir des informations sur son ex-patron, Christian Ndikumana qui était recherché par des policiers accompagnés par des Imbonerakure dont le prénommé Kévin, résidant sur la colline Kinyinya I, zone Gatumba. Selon les mêmes sources, en date du 7 octobre 2020, Janvier Ndayizeye a été transféré au cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi. Rappelons que Christian Ndikumana avait des problèmes fonciers avec la famille de Kévin. En date du 27 décembre 2018, Mélanie Ngendahonankwa, membre de cette famille, a été tuée par des gens non identifiés et son corps en décomposition avait été retrouvé à Kajaga et des Imbonerakure ont accusé Christian de ce meurtre. Depuis cette date, Christian Ndikumana a fui de peur d'être tué par ces Imbonerakure.

Deux personnes torturées en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 6 octobre 2020, devant le bureau de la police, au chef-lieu de la province Mwaro, Mélance Havyarimana alias Tusizi a été tabassé torse nu à l'aide des bâtons et des bottines au niveau du dos et des fesses par le responsable provincial du SNR Mwaro, Gérard Ndayisenga. Selon des sources sur place, il l'a laissé après avoir vu qu'il saignait beaucoup au niveau du dos et des oreilles. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir payé Révérien, démobilisé ex-FAB, originaire de la commune Ndava pour tuer son demi-frère, Pavel Niyomwungere de la colline Rutyazo, commune Kayokwe, province Mwaro. C'est ainsi que le chef du SNR leur a demandé de montrer l'arme utilisée et Mélance a dit de demander à Révérien qui a d'abord refusé de la montrer. Ensuite, le chef du SNR l'a ligoté et l'a attaché à sa camionnette en le menaçant que s'il refusait de révéler où se trouve l'arme, il allait le traîner par terre jusqu'à Rutyazo. Quand le chef du SNR a démarré sa voiture, Révérien a dit de le laisser libre et qu'il allait lui montrer l'arme. Ainsi, l'arme a été trouvée chez Mélance dans un trou sur lequel il a planté une bananeraie. Après avoir récupéré cette arme, Gérard Ndayisenga, chef du SNR, les a conduits chez lui au quartier

Kagoma où il les a encore battus. Le lendemain, il les a conduits au cachot du SNR à Bujumbura pour y subir des enquêtes et en date du 9 octobre 2020, Mélance a été ramené au cachot de Gatara.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique que dans la nuit du 19 septembre 2020, sur la sous colline Mparara, colline Kinyamukizi, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Odette Nsengiyumva, âgée de 30 ans, résidant sur cette sous-colline, a été tabassée par Gédéon Ndayizeye, chef de cette même colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cette autorité d'avoir blessé son mari, Léonard Ndarugirire. En effet, Odette a été en conflit avec son mari qui l'a battue en l'accusant de n'avoir pas bien utilisé l'argent familial. Selon les mêmes sources, elle s'est réfugiée chez ses voisins où le chef de colline l'y a rencontrée et l'a battue par un fouet au niveau des jambes jusqu'à ce qu'elle ne puisse pas marcher. Odette Nsengiyumva a été conduite au CDS Kabuye pour des soins médicaux avant d'être transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 24 septembre 2020. Odette Nsengiyumva a porté plainte contre ce chef de colline qui l'a tabassée.

Une personne torturée en commune Bugabira, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2020 indique qu'en date du 10 octobre 2020, sur la colline Gitwe, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Sibomana, réparateur de téléphones, résidant sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo, a été tabassé par des Imbonerakure accompagnés de Gérard Nayabagabo, chef de colline Gitwe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de parler le kinyarwanda et d'appartenir à un mouvement armé. Jean Paul Sibomana allait rendre visite à sa belle-mère, habitant de la colline Gitwe. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Bugabira, Eric Twizerimana a été informé de ce crime et il a donné l'ordre aux présumés auteurs de transporter cette victime au CDS Muyange, colline Kigoma où il a passé 3 jours en train d'être traitée et en date du 13 octobre 2020, elle est rentrée de peur d'être assassinée malgré son état de santé critique. L'administrateur de la commune Bugabira, Eric Twizerimana, avait promis d'arrêter ces présumés auteurs mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

Une personne torturée en commune Gishubi, province Gitega

En date du 20 octobre 2020, vers 20 heures, en commune Gishubi, province Gitega, Fabien Manariyo, alias Rumanda, habitant au site des déplacés se trouvant au chef-lieu de Gishubi, a été tabassé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Fabrice était en train d'étancher sa soif dans un bistrot appartenant aux Imbonerakure Ryimare et Diyo. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure ont commencé à le tabasser avec des matraques l'accusant d'avoir tardé à régler sa facture tout en disant des propos haineux contre les Tutsis « yambwa y'umututsi tugiye twayironka kandi n'abandi ntibijajare tuzoruhuka tubamaze » ce qui se traduit « ce chien de la composante sociale Tutsi nous venons de l'appréhender et d'autres qu'ils ne se trompent pas nous allons en finir avec eux ». Après avoir constaté que Fabrice risquait de mourir, ils ont fait un montage en mettant un couteau dans sa poche pour fausser les enquêtes et dire que Fabrice Manariyo voulait

les tuer avec ce couteau. La victime étant dans un état critique, a été soignée au CDS Gishubi. L'administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu, dit qu'elle est au courant de cette situation et qu'elle a déjà transmis le dossier à la police.

Une fille torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2021 indique qu'en date du 25 décembre 2020, Policena, mère de Ninette Akimana a organisé une attaque contre sa fille. Selon des sources sur place, elles se disputaient pour amant Apollinaire Ntunzwenimana. Selon les mêmes sources, Policena a envoyé des Imbonerakure pour battre sa fille. Cette dernière a été tabassée par ces Imbonerakure et a été évacuée à l'hôpital de Gisuru après avoir passé la nuit au cachot du poste de police à Gisuru.

Une personne torturée en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 24 janvier 2021, Jean Ndikuriyo, chef de colline Shana, commune Rusaka, province Mwaro, a été battu par Gérard Ndayisenga, chef du SNR à l'aide d'un ceinturon devant sa femme, ses voisins avant de l'arrêter et même au cours de la route. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga l'a conduit au cachot de police à Mwaro. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de détournement de l'argent de la coopérative Sangwe de cette colline. Au lieu de l'affecter à l'agriculture, lui et son consignateur ont acheté une voiture de transport.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 février 2021 indique qu'en date du 19 février 2021, vers 1 heure du matin, à la permanence du parti CNDD-FDD, sise sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un jeune homme prénommé Jean Claude, âgé de 27 ans, membre aussi dudit parti, coiffeur, a été battu par des Imbonerakure dont Sindayigaya alias Sidoru. Selon des sources sur place, cette victime venait de surprendre ce dernier en train de faire des rapports sexuels avec sa femme dans sa maison et quand il voulait alerter les voisins, Sindayigaya alias Sidoru a appelé les autres Imbonerakure en patrouille nocturne qui sont intervenus et ils ont alors conduit Jean Claude à la permanence du parti CNDD-FDD pour le tabasser. Ils ont pris son téléphone portable et l'ont accusé de rentrer tard la nuit et de calomnier leur collègue. Il n'a pas porté plainte par peur des représailles.

Quatre membres du parti CNL torturés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 février 2021 indique qu'en date du 14 février 2021, sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Salomon Ciza, Albert Minani, Jean-Luc Ndikumana et Patrick Hasabamagara, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure quand ils revenaient de la célébration du 2^{ème} anniversaire de ce parti. Selon des sources sur place, ces victimes sont passées dans l'un des bistrotis de la localité pour étancher la soif et un groupe d'Imbonerakure munis de gourdins a surgi et les a tabassés en les accusant de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, Patrick et Jean-

Luc ont perdu connaissance et ont été édentés de deux dents chacun. Ils ont été conduits à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura. Les présumés auteurs de ce crime n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 mars 2021 indique qu'en date du 1er mars 2021, vers 6 heures du matin, tout près de la rivière Jiji, colline Kiremba, commune et province Bururi, Jules Bimazubute, âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa, originaire de la colline Burarana, commune et province Bururi a été tabassé quand il se rendait dans les travaux champêtres par un groupe de jeunes Imbonerakure dont un nommé Shirimbere de la colline Burarana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jules Bimazubute avait des blessures sur son corps et parlait difficilement. Etant dans un état critique, il a été évacué le même jour vers l'hôpital Bururi au service de chirurgie où il a été alité. Ces Imbonerakure lui ont volé une somme d'argent dont le montant n'a pas été connu. La victime a peur de porter plainte du fait que ces Imbonerakure sèment la terreur depuis longtemps sur cette colline.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 19 mars 2021, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, au cachot du commissariat provincial de la police à Kirundo, un prénommé Marc, directeur de l'E.T.P Murama, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par OPP1 Ferdinand Bashingwa, Commissaire provincial de la PJ Kirundo, accompagné par le responsable provincial des Imbonerakure, Abel Ahishakiye et André Minani, responsable communal des Imbonerakure de Kirundo. Lors de cette torture, la victime a été voilée le visage à l'aide d'une chemise et des déchets ont été introduits dans sa bouche. Selon des sources sur place, Viateur Habimana, administrateur communal de Kirundo était aussi avec ces auteurs présumés et les conduisait dans son véhicule hilux plaque GB 062. Selon les mêmes sources, Marc était allé rendre visite à ses amis détenus, puis il a été accusé d'appartenir à un camp adverse, celui de l'ex-honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha opposé à celui des partisans du Colonel Anastase. La victime a été dépêchée à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférée à l'hôpital de référence de Karuzi en date du 20 mars vers 4 heures du matin.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 27 mars 2021 indique qu'en date du 15 mars 2021, vers 22 heures, au quartier Ndava II, commune et province Muramvya, Hervé Akimana a été tabassé à coups de barre de fer par Jean Claude Nkeshimana et Nicaise Ndayishemeza, tous Imbonerakure de la localité en patrouille. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de boire les heures avancées. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée la même nuit et admise à l'hôpital Muramvya.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mars 2021 indique qu'en date du 21 mars 2021, vers 18 heures, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Agricole

Ndayitwayeko, Procureur de la République en province Bururi, résidant de Nyanza-Lac, a giflé et battu à l'aide d'une chaise au niveau de la tête une fille, âgée de 17 ans, élève au Lycée communal Nyanza-lac jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, ce procureur est venu au magasin du père de la victime trouvant la victime assise sur une chaise. Après ce passage à tabac, ce procureur s'est vanté en disant qu'il vient de lui montrer ce qu'il est et qu'elle ne va pas porter plainte nulle part : «turahuye ndabe iyo uzonyitwarira». Les témoins ont essayé d'arrêter ce dernier sans succès car il s'est enfui dans sa maison. Selon les mêmes sources, les parents de la victime ont porté plainte auprès de Procureur près la Cour d'Appel de Bururi mais il n'a pas réagi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, au niveau de la RN12, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont accusé d'avoir volé un casier de bouteilles vides. Selon les mêmes sources, la victime rentrait du marché de Buhiga quand elle a été attaquée par ces Imbonerakure. Elle a été secourue par le responsable provincial du SNR à Karuzi, Eliezer.

Trois Imbonerakure torturés en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure, ont été tabassés à coups de bâtons et de bottines par Eliezer, responsable provincial du SNR à Karuzi accompagné par deux policiers de sa garde. Selon des sources sur place, ce dernier les a trouvés en train de battre un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette autorité provinciale du SNR leur a demandé ce qui se passait et ces Imbonerakure l'ont menacée en lui interdisant de se mêler à cette affaire. Ces policiers ont pris à Elysée son sac à dos contenant des quittances et un téléphone portable à Robert quand il essayait de téléphoner et Ezéchiel a été conduit par eux à bord de leur véhicule au cachot du SNR du centre de Karuzi où il a été relâché vers 1 heure du matin. Le lendemain, ces Imbonerakure sont allés se plaindre chez le responsable provincial du parti CNDD-FDD et chez le Gouverneur de province mais il n'y a pas eu de réaction.

Trois fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour torturés en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021 indique qu'en date du 29 mars 2021, vers 18 heures, près du marché de Nyeshenza, au chef-lieu de la commune Mugina, province Cibitoke, Gad Nduwayo, commerçant, Christophe Girukwishaka, directeur de l'ECOFO Migezi et Jean Bosco Iczanye, enseignant au Lycée Rusagara, tous fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour, ont été tabassés et arrêtés par Jean Baptiste Bizumuremyi, Commissaire provincial de police

à Cibitoke qui les a conduits au cachot de la brigade de cette province. Selon des sources sur place, dans ce cachot, ce commissaire provincial les a tabassés à l'aide des coups de pieds et de fouets en les accusant de rébellion et de trouble à l'ordre public. Selon les mêmes sources, une semaine avant cette arrestation, ces victimes avaient adressé une correspondance à l'administrateur communal de Mugina, Julienne Ndayihaya, pour dénoncer des accusations à leur encontre concernant la tenue des prières à domicile.

Quatre personnes dont une femme torturées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepomuscène Mbanzamihigo, chef dudit quartier accompagné des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène et ces Imbonerakure se sont introduits dans la maison de Suzanne où se trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paiement se fasse à l'avance et ils se sont mis à la battre. Côme Ndabirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimirimana, voisins de la victime sont intervenus mais ils ont été battus aussi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 19 avril 2021, vers 23 heures, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, un nommé Niyongabo, âgé de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par des Imbonerakure dont Asmani Ngendakumana et Bukuru, résidants sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime venait d'un bar de cette colline où elle partageait une bière avec Emmanuella, épouse de son petit frère Habiyaambere et rentrait chez elle sur la colline Muyange. Arrivée au centre de négoce appelé « Ku Ncanyi », Emmanuella a crié au secours en disant que Niyongabo tentait de la violer. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure en patrouille sont intervenus et ont tabassé Niyongabo à l'aide des bâtons en le blessant sur le dos et les jambes. Niyongabo est allé au CDS Bugenyuzi pour se faire soigner. Vers 13 heures, les chefs des deux collines ont accusé Niyongabo de tentative de viol et lui ont infligé une amende de 50 000 fbu qu'il a payé le même jour après avoir hypothéqué son vélo.

Un membre du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 avril 2021, vers 16 heures, dans un bar de la colline Nkurye, commune Giharo, province Rutana, Lionel Habonimana, membre du parti CNL, résidant sur la colline Murembera, a été attaqué et tabassé par des Imbonerakure dont Athanase Bigirimana, directeur du Lycée Communal de Giharo. Selon des sources sur place, la victime a été conduite dans un endroit communément appelé "*mu gitara kwa patiri*" c'est-à-dire, boisement de la paroisse où elle a été blessée à l'aide de trois clous dont deux au niveau du pied et l'autre au niveau du gros orteil qui a été fracturé, en l'accusant de composer des chansons pour parti CNL lors des réunions. Selon les mêmes sources, cette victime a été secourue par des passants qui ont entendu des cris de la victime et l'ont conduite au CDS Giharo pour des soins médicaux.

Une femme torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2021 indique qu'en date du 16 mai 2021, vers 16 heures, au marché de Muremera, colline Murago, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une prénommée Louise, commerçante, habitant la colline Bikinga de la même commune, a été giflée par Mélance Ndacayisaba, Imbonerakure et percepteur de taxes communales. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de tenter de quitter le marché sans payer la taxe. Selon les mêmes sources, la victime était de passage avec du manioc qu'elle venait d'acheter. Les autres commerçants sont intervenus et ont conduit cet Imbonerakure chez le chef de cette colline qui a facilité un arrangement à l'amiable en l'obligeant de la faire soigner.

Un membre du parti CNL torturé en commune Busiga, province Ngozi

En date du 3 juin 2021, sur la colline Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, Emmanuel Nyandwi, âgé de 43 ans, militant du parti CNL, a été tabassé et blessé par un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, Emmanuel Nyandwi rentrait à son domicile, en provenance d'un bistrot situé sur la même colline et a croisé un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 7 septembre 2021, vers 22 heures, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Aristide Niyoyankunze, membre du parti CNL, a été tabassé à l'aide de bâton par Anicet Nitereka, chef de la sous-colline Kinzanza et Gordien Nyandwi, tous membres du parti CNDD-FDD l'accusant de rentrer tard la nuit. Selon des sources sur place, en date du 8 septembre 2021, la victime a porté plainte devant l'OPJ de police en commune Gitanga et ce dernier les a convoqué mais ils n'ont pas comparu. Ils devraient comparaître en date du 10 septembre 2021.

Une femme torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée Hakizimana, âgée de 40 ans, a été torturée par Jean Claude Niyogusengwa, âgé de 24 ans, Imbonerakure de cette colline, et Innocent Ntahobari, chef de dix ménages. Selon des sources sur place, la femme a été surprise dans une bananeraie avec Jérôme Manirakiza âgé de 48 ans, père de cet imbonerakure et ils ont été accusés d'adultère mais l'homme s'est échappé. Selon les mêmes sources, la femme a été battue partout sur le corps à l'aide des bâtons et elle a saigné au niveau des parties génitales. Les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Rabiho avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Les deux hommes sont restés libres malgré qu'ils aient été infligés par un OPJ, Fidèle, une amende dont la somme n'a pas été dévoilée.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 septembre 2021, dans la nuit, à la 13^{ème} transversale, zone Maramvya, province Bujumbura rural, Aloys Nshimirimana alias Kadoyi, Imbonerakure, a été battu à l'aide d'un fer à béton chaud, par un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la localité. Selon des sources sur place, parmi ce groupe, il y avait Bigirimana surnommé Bakweta, chef des Imbonerakure dans la

cellule Buhomba, le prénommé Emmanuel alias Maniga, responsable du parti CNDD-FDD dans la même cellule, David Karikunzira alias Muntu, chef de la cellule Buhomba ainsi que le prénommé Albert surnommé Gisimba. Ils ont trouvé la victime en train de prendre du vin de banane communément appelé « *urwarwa* » et ils l'ont alors accusée de consommer de la boisson prohibée. Selon les mêmes sources, ils lui ont obligé de payer une somme de 50 mille fbu mais elle n'en avait pas d'où elle a été battue. Elle ne pouvait ni s'asseoir, ni marcher ou se tenir debout. Les prénommés Albert dit Gisimba et Emmanuel surnommé Maniga ont été arrêtés par la police en date du 16 septembre 2021 puis conduits au cachot de police de la commune Mutimbuzi mais ils ont été relâchés en date du 17 septembre 2021.

Deux personnes torturées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, la prénommée Spès, et son fils surnommé Bébé ont été arrêtés et tabassés par Lt Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron et conduits dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon les mêmes sources, après 30 minutes, le véhicule est revenu avec Spès et son fils Bébé, en état critique et ils ont été conduits au cachot de la brigade Gihanga. Spès et son fils ont été libérés en date du 26 septembre 2021.

Un représentant du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 août 2021, vers 17 heures, Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL, résidant sur la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, a été tabassé et ses habits déchirés par un groupe d'Imbonerakure dont Alexis Bandyatuyaga, Violette Niyukuri, Bukuru, Mateso, Vincent Toyi qui est aussi chef de colline Butezi, Laurent et Aloys, dirigés par Alexis alias Kajagari, de la colline Gitanga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont tendu une embuscade au niveau de l'ETS Kurubaho quand il rentrait à la maison. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure l'ont conduit au cachot du poste de police de Giharo à bord d'un véhicule de cette commune de type probox. Ils l'ont accusé d'avoir tenté de tuer des Imbonerakure en date du 6 août 2021, vers 20 heures, quand des membres du parti CNL se sont affrontés aux Imbonerakure en se jetant des pierres. Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, étant dans un état critique, Jean Pierre a été sorti du cachot du poste de police par le responsable provincial du SNR et l'ont conduit au cachot du parquet de la République en province Rutana, à bord d'un véhicule immatriculé E0548A, avant de le transférer à la prison de Rutana après être auditionné par le Procureur de la République.

Trois personnes dont un membre du parti CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 16 août 2021, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, âgé de 32 ans, membre du parti CNL et père de 5 enfants, un congolais et un burundais, tous les deux en provenance de la RDC, ont été arrêtés au domicile d'Aloys et conduits au cachot du SNR en province Cibitoke par Nestor Hebutereje, responsable du SNR dans les communes de Mugina et Rugombo accompagné par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Aloys Ngendakumana a été accusé

d'avoir fait traverser les deux personnes sur la rivière Rusizi alors que les frontières sont fermées. Selon les mêmes sources, Aloys Ngendakumana et ces deux hommes ont été tabassés par des agents du SNR du 16 au 18 août 2021 et leur santé s'est détériorée. En date du 18 août 2021, Aloys et ces deux personnes ont été transférés au cachot du SNR à Bujumbura mairie, près de la cathédrale Régina Mundi. En date du 20 août 2021, Aloys a été transféré à la prison Mpimba tandis que les deux autres codétenus ont été reconduits au cachot provincial du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 17 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Emmanuel Ndezwenayo, âgé de 33 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par le nommé Mvandangari, Imbonerakure et le surnommé Kiyembe, représentant collinaire des Imbonerakure, commandés par Cyprien Hategekimana, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a subi des coups de bâtons et de pieds au niveau de la tête, du dos et de la poitrine jusqu'à ce qu'il vomisse du sang. Selon les mêmes sources, la mère d'Emmanuel était en conflit avec sa voisine et le chef de colline était venu pour les concilier accompagné de deux Imbonerakure. Lorsqu'Emmanuel est intervenu pour contribuer dans la résolution de ce conflit, ces deux Imbonerakure ont sauté sur lui en disant qu'un membre du parti CNL n'a pas droit de parler et le chef de colline les a encouragés en leur disant de corriger cet opposant. La victime a été soignée à la maison de peur de subir d'autres violences tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 juillet 2021, vers 21 heures, sur la colline Village IV, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, les prénommés Emmanuel et Aruf, membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure commandés par Anicet Ntakarutimana, chef de secteur Buringa et Lambert Harerimana alias Golden, chef des Imbonerakure dans ce secteur. Selon des sources sur place, l'os de la jambe d'Emmanuel a été cassé et a été alité au CDS du village IV de la zone Buringa. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés. L'appartenance au parti CNL a été le motif de ces violences.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 22 juillet 2021, vers 13 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Philippe, âgé d'environ 45 ans, jardinier, a été tabassé par un prénommé Christophe et un nommé Nzovu, tous Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir violé une fille mais celle-ci a démenti ces accusations. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont demandé une somme de 200.000 fbu à Philippe qui a refusé de payer et ils l'ont conduit dans un buisson se trouvant au fond de la colline où ils l'ont tabassé étant nu avant de le relâcher. La victime a été conduite au CDS Karuzi pour des soins et les tortionnaires sont restés libres.

Une fille torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 juillet 2021, vers 21 heures, au village III, sur la colline Nyeshanga, commune Gihanga, province Bubanza, Cécile Irankunda, âgée de 26 ans, serveuse dans un bistrot de la localité, native de la commune Buganda, province Cibitoke, a été battue à l'aide des gourdins au niveau des fesses et des jambes par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Déo Maboneza, chef des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, cette fille rentrait de son travail et a croisé ce groupe d'Imbonerakure en patrouille et elle était accusée d'avoir refusé de faire des relations sexuelles avec Déo Maboneza. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont pris fuite mais Déo Maboneza a été arrêté le 6 juillet 2021 et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, vers 8 heures, dans un bar d'un nommé Bankuwunguka, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Gamaliel Harerimana, âgé de 38 ans, sans appartenance politique connue, a été ligoté et tabassé à coups de poings, de gifles et de pieds par des Imbonerakure de cette colline dont le nommé Surwigano, commandés par un chef collinaire des Imbonerakure prénommé Emmanuel. Selon des sources sur place, la victime qui avait une dette envers ses voisins, Didace, Elie et Béatrice était partie en Tanzanie, il y avait quatre mois pour y chercher du travail afin de pouvoir payer ses dettes. A son retour, ces Imbonerakure l'ont croisé dans un bar et l'ont tabassé en l'accusant d'être un voleur. Selon les mêmes sources, ils l'ont par après conduit chez le chef de colline prénommé Marie qui a appelé des policiers et ces derniers l'ont conduit au cachot communal de la police.

Un Imbonerakure torturé en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 16 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Audace Niyonkuru, âgé de 30 ans, Imbonerakure, a été tabassé par d'autres Imbonerakure de cette colline, sur l'ordre de leur chef collinaire Thérance Manirakiza, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir téléphoné un OPJ pour arrêter un homme avec qui il était en conflit. Ils l'ont tabassé en lui disant qu'il n'avait pas les compétences de faire arrêter quelqu'un sans passer par leur chef. Cet Imbonerakure a été également rayé de la liste des Imbonerakure de cette colline.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 octobre 2021, vers 22 heures, sur la colline Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Issa Ntaconayigize et Dieudonné Iradukunda, tous membres du parti CNL, ont été attaqués à leur domicile et tabassés à l'aide des gourdins par des Imbonerakure, Ignace, Désiré Niyubahwe, Emery, Harerimana, Bizimana, Fulgence, Pascal, Evariste Ciza, dirigés par leur chef,

Déo Mabone. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot communal de Gihanga.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kirundo

En date du 27 octobre 2021, sur la sous-colline Nunga, colline Yaranda, zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Alexis Rutayisire, membre du parti CNL, âgé de 31 ans, a été tabassé à l'aide des gourdins par des Imbonerakure de cette colline dont les surnommés Kirayi et Nyambwana, dirigés par Jean Bosco Kanyeshamba. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des habitants qui ont été alertés par des cris de détresse. Après, Alexis Rutayisire a été d'abord conduit au CDS Kigozi avant d'être transféré à l'hôpital de Kirundo. Deux Imbonerakure ont été arrêtés et détenus à la position de police de la colline Yaranda.

Deux membres du parti CNL dont une femme torturés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode, et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, le prénommé Jean Marie, âgé de 33 ans, a été battu jusqu'à perdre connaissance par Berchmans, âgé de 34 ans et Fundi, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure quand ils l'ont trouvé devant le ménage d'une femme prénommée Anitha, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, la victime était ivre et avait perdu le chemin mais ces derniers l'ont accusé qu'il faisait la cour à cette femme. Ces présumés auteurs lui ont pris une somme de 15 000 fbu. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, il s'est rendu au poste de police pour se plaindre chez un OPJ, Pacifique qui l'a référé au CDS pour se faire soigner d'abord et aller saisir les autorités collinaires ensuite. Ces autorités collinaires ont obligé ces Imbonerakure de payer à la victime une somme de 45 000 fbu pour les factures des soins de santé.

Deux personnes torturées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 8 novembre 2021, vers 21 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Eric Nibizi, âgé de 38 ans et son frère, Fabien Hakizimana ont été battus par des Imbonerakure dont Gatoto, Shabani, Salomon, Toto et Siyomvo. Selon des sources sur

place, Eric Nibizi et Claude Nzambimana, âgé de 33 ans se sont battus suite à l'ivresse quand Fabien est venu les séparer, ces Imbonerakure ont surgi et ils ont battu les deux frères. Selon les mêmes sources, Fabien a été blessé à la bouche et Eric a eu du mal au niveau des reins. Les deux victimes ont été conduites par leurs voisins au CDS Rusi, la même nuit.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2021, vers 18 heures, au marché de Muramvya, colline, commune et province Muramvya, Egide Nshimirimana, conducteur de taxi-vélo a été tabassé par des Imbonerakure jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, du sang coulait de sa bouche et de son nez. Selon les mêmes sources, il a été conduit à l'hôpital de Muramvya tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 18 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jérémie Abayo, soudeur, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé à la bouche par Makuriro, conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur la place, la victime venait demander l'argent que le motard lui devait. Selon les mêmes sources, Salvator Ndiwokubwayo, Roger Niyonkuru et Manassé Ndagatamiye, âgé de 36 ans sont intervenus et les ont réconciliés. Le présumé auteur a payé la facture des soins au CDS Rabiho en plus des frais qu'il lui devait.

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9^{ème} à l'ECOFO Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en date du 21 novembre 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Fabrice, âgé de 19 ans, a été tabassé par trois Imbonerakure Issa Nizigiyimana, Jean Marie et Gérard. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir volé une somme d'argent équivalent à 100 000 fbu dans un cabaret de Bella. Selon les mêmes sources, Pacifique, cabaretier avait appelé ces Imbonerakure pour l'aider à faire une enquête de Fabrice qui aidait celui qui grille des brochettes à ce cabaret et ils l'ont tabassé. La victime a été conduite au CDS Buhiga qui l'a référé à l'hôpital Buhiga et la victime a été transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Le cabaretier et ces imbonerakure ont pris le large. En date du 26 novembre 2021, ces Imbonerakure ont été aperçus en train de se promener dans la localité.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son

domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 28 novembre 2021, sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean-Marie Hakizimana, membre du parti CNL, a été tabassé à coups de gourdin et a été blessé au niveau du bras par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de gourdins dirigés par Lévis Habonimana. Selon des sources sur place, ils ont trouvé Jean-Marie Hakizimana à son domicile et l'ont accusé de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jean Marie Hakizimana a été évacué vers une structure sanitaire proche de la localité pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune et province Bururi

En date du 8 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, Marc Niyonkuru, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à l'aide des gourdins et des bâtons dans un bistrot appartenant à Elysée Nisengerimana, Imbonerakure de cette colline par Athanase Nishimwe, Colonerio Ngendakuriyo et Elysée Nisengerimana, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête et du bras droit. Ils l'ont accusée de s'être désolidarisée avec eux lorsqu'ils ont été arrêtés au mois de novembre 2021 après être accusés de vol à main armée. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline, Justin mais en vain. Ces trois Imbonerakure ont par après pris fuite.

Trois élèves torturés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 décembre 2021, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Idrissa et ses deux camarades de la 5^{ème} année à l'ECOFO Nyanza-lac VI ont été tabassés à coups de bâton par leur enseignant Tharcisse Bizimana, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été blessées au niveau des doigts et du visage. Le présumé auteur les frappait en les intimidant qu'elles ne pouvaient pas porter plainte contre lui. Selon les mêmes sources, leurs parents ont porté plainte auprès du Directeur Communal de l'Enseignement à Nyanza-lac mais en vain. Signalons que le Ministère de l'Education Nationale, dans son règlement scolaire a interdit les châtiments corporels dans le cadre du respect des droits de l'enfant.

Un magistrat torturé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2021, à la 5^{ème} avenue, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Paul Nshimirimana, magistrat de la TGI Bujumbura rural a été torturé par deux policiers attachés au poste de police de la zone Kanyosha. Selon des sources sur place, Jean a été

arrêté quand il était dans un véhicule de transport en commun. Ces policiers lui ont accusé de ne pas porter le masque. Selon les mêmes sources, Jean a été tabassé à l'aide des coups de bastonnades, de pieds et de poings. Ces policiers lui ont demandé d'argent pour qu'il soit libre et tranquille ce qu'il a refusé et il a été conduit aux cachots de la zone Kanyosha. La victime a continué d'être battu, malmené et persécuté à l'intérieur du cachot durant plus d'une heure. Dans l'après-midi du 14 décembre 2021, les deux policiers ont été arrêtés par la police et conduits au poste de police de la commune Kanyosha pour interrogatoire. Après cette séance d'interrogatoire, le même jour, ils ont été conduits à la prison de Mpimba.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 14 décembre 2021, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Eric Ntirandekura, âgé de 35 ans, a été battu par Cyriaque Niyonkuru, âgé de 34 ans et Tharcisse Kamagunira, âgé de 47 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime avait prêté son téléphone à Tharcisse et après quelques temps, quand il est allé demander son téléphone, il l'a trouvé avec Cyriaque et les deux se sont mis à l'injurier puis l'ont tabassé jusqu'à perdre connaissance. La victime a été hospitalisé au CDS Nyabikere tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérance Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Géneviève Ntihakose, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et lui ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée suite à l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure

dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6h30 minutes. Selon les mêmes sources, l'origine de cette torture est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir consommé une somme de 20.000 Fbu qu'il lui avait donnée pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, Ngabirano a été tabassé étant ligoté depuis 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100 000 Fbu chez Jean Marie. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga.

Une personne torturée en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2022 indique qu'en date du 30 décembre 2021, au bureau de la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Shombo, province Karuzi, Elie Niragira, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, a été tabassé à 20 coups de bâtons par Désiré Ndahabonimana, secrétaire communal du CNDD-FDD en complicité avec le chef des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie a été accusé d'avoir publié sur des réseaux sociaux des photos et de demander de l'aide pour Egide, âgé de 8 ans, originaire de la colline Kiyange, zone Nyarurambi de la même commune malade suite aux brûlures causées par l'épilepsie. Après, l'enfant dont sa mère Gisèle Bashingwanubusa, âgée de 50 ans, est indigente, a été conduit par des bienfaiteurs à l'hôpital de Gitega pour des soins médicaux.

Une personne torturée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 février 2022 indique qu'en date du 24 janvier 2022, vers 22 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, Elie Bimenyimana a été tabassé par un groupe de 7 membres de la milice Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime a été alitée à l'hôpital de Bubanza et les auteurs présumés ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Bubanza avant d'être relâchés, le lendemain.

Deux enfants battus en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 12 février 2022, vers 17 heures, sur la sous-colline Kabirizi, colline et zone Kigoma, commune Bugabira, province Kirundo, Jean Paul Ndayishimiye, âgé de 12 ans et Fabrice Iradukunda, âgé de 15 ans, ont été battus par caporal-chef Etienne Bashirahishize, 69575 de la matricule, militaire du 110^{ème} bataillon, situé à Mudubugu. Selon des sources sur place, il les accusait d'impolitesse. Selon les mêmes sources, la population avoisinante s'est révoltée contre ce

militaire. Le commissaire communal de Bugabira s'est rendu sur les lieux pour le rétablissement de l'ordre. Le militaire s'est enfermé dans sa maison pendant que la population assiégeait sa demeure mais il a été sorti de la maison par force par ce commissaire qui l'a conduit au cachot.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 février 2022, au bord du lac Tanganyika, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Désiré Nduwayo, Imbonerakure, a été tabassé par Oscar Mpfukamensenge, enseignant à l'ECOFO Kabonga et secrétaire du parti CNDD-FDD sur la colline et zone Kabonga, son adjoint Augustin Ntiranyibagira alias Ryoya, Franck Kagoma et Javan Ndiokubwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée de les avoir injuriés. Selon les mêmes sources, Désiré et ses tortionnaires ont été arrêtés en date du 11 février 2022 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'injures et imputation dommageable tandis que les présumés auteurs étaient accusés de torture comme l'indique son dossier 3561/NTG/NY LC/16948. Selon les témoins, ces messages portaient sur la réalité car Désiré commentait sur un des jeunes du nom d'Otmar Bucumi qui avait été arrêté par la police du commissariat communal de Nyanza-lac accusé de vol du matériel de PRODAPP.

Un enfant torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 7 février 2022, sur la colline Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Charles Ntirampeba, âgé de 12 ans et élève en 1^{ère} année à l'ECOFO Gatonga, a été tabassé à coup de bâton par Léonard Barakamfitye, chef de colline Gatonga et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'accusait de lui avoir volé son téléphone au moment où cet enfant était allé chercher du feu dans le restaurant sis sur cette colline et appartenant au même chef de colline. Selon les mêmes sources, par après, ce téléphone a été trouvé ailleurs. L'entourage dit que Charles est tombé dans un piège préparé contre son père, Gérard Ntamahungiro, secrétaire collinaire du parti CNL. Charles a eu peur de se rendre au CDS et ses parents achètent des médicaments qu'il prenne à la maison. Le présumé auteur n'a pas été inquiété car il est protégé par son parti.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Shombo, province Karuzi

En date du 28 février 2022, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, vers 22 heures, un prénommé Elie, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 48 ans, a été tabassé par Gérard Ndayisenga et Emmanuel Ngendakubwayo, tous les deux âgés entre 40 ans et 45 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Elie était avec Désiré Havyarimana, âgé de 27 ans, aussi membre du même parti dans un cabaret en train d'éteindre sa soif quand il a vu ces deux membres de la milice Imbonerakure. Elie a dit : « voilà les bérets rouges arrivent » et ces Imbonerakure ont sauté sur lui et l'ont tabassé à coups de bâtons qu'ils avaient et lui ont pris une somme de 42.600 fbu qu'ils ont donné à un cabaretier pour les confisquer. En date du 1^{er} mars 2022, Elie a porté plainte chez un OPJ qui a convoqué les deux présumés auteurs et ce cabaretier. Ces deux membres de la milice Imbonerakure ont été infligés une amende de 50.000 fbu et ont été détenus au cachot pendant de deux jours tandis que le cabaretier a été infligé une amende de 100.000 fbu.

Trois étudiants torturés en commune et province Gitega

Dans la soirée du 20 avril 2022, au Campus Zege, zone, commune et province Gitega, Blaise, étudiant à l'Université du Burundi, membre du parti CNL, a été battu par d'autres étudiants membres de la milice Imbonerakure commandés par Dieudonné Ciza en provenance de Bujumbura, au Campus Mutanga. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient venus pour superviser les élections des représentants généraux des étudiants dudit campus. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure du Campus Mutanga ont organisé une patrouille nocturne aux enceintes de ce Campus. Blaise a été battu après qu'il ait été incapable de chanter l'hymne du parti CNDD-FDD comme ils lui avaient exigé. Ces Imbonerakure en provenance du Campus Mutanga ont également battu et blessé deux autres étudiants dans leurs chambres. Ces derniers ont été fait soigner dans une des structures médicales de la province Gitega.

Un membre du parti CNL torturé en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2022 indique qu'en date du 17 avril 2022, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, un nommé Ntirampeba, âgé d'environ 60 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par ses deux filles Diane et Anne, membres de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD en collaboration avec leur frère Désiré Bizabigomba, policier. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'appartenir au parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyentakara pour bénéficier des soins tandis que les présumés auteurs sont restés libres.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 16 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Nizigiyimana, membre de la milice Imbonerakure et membre du Comité Mixte de Sécurité, a été battu par des membres de ce comité dirigés par leur chef, Louis Ndikumana alias Mutipe, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir saboté la ronde nocturne. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la Polyclinique Centrale de Bujumbura pour des soins mais ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 mai 2022, sur la colline Nyabutare, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Aline Niyonkuru, âgée de 16 ans, a été battue et blessée par son voisin, Alexis, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la famille de la victime a porté plainte auprès de l'administrateur communal et de la police mais il n'y a pas eu de suite. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Nyabutare où elle a été alitée pendant 3 jours.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 27 mai 2022, vers 16 heures, sur la colline Kinama, commune Gisuru, province Ruyigi, Joselyne Nsabimana, âgée de 60 ans, militante du parti CNL, a été tabassée par deux membres de la milice Imbonerakure, Gaspard Nyawenda surnommé Gitenge, ancien chauffeur de la commune Gisuru et Clément Ikorukwigomba. Selon des sources sur place, cette vieille femme rentrait de ses champs et en cours de chemin, elle s'est arrêtée sur une fontaine pour boire de l'eau et ces deux Imbonerakure se sont mis à la ruer des coups en l'accusant qu'elle et son époux ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été blessée au niveau du visage, de la tête et édentée par ses bourreaux. La victime a été conduite à l'hôpital de Gisuru tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Un enseignant torturé en commune Gatara, province Kayanza

En date du 31 mai 2022, dans l'après-midi, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Gédéon Niyimbona, enseignant au Lycée communal Gatara a été battu par des élèves de cette même école, membres de la milice Imbonerakure, aux enceintes de cet établissement. Selon des sources sur place, il était allé faire passer une évaluation de chimie en Science 3. Selon les mêmes sources, ces élèves faisaient des répétitions de danses et des chants du parti CNDD-FDD ce qui dérangeait des élèves qui effectuaient l'évaluation. A maintes reprises, il leur a interdit de continuer à faire du bruit et ils l'ont pris au niveau de la gorge et l'ont battu. Par après, il a saisi la direction de cette école mais rien n'a été fait. Les enseignants collègues de la victime ont menacé de suspendre les activités si rien n'est fait pour rétablir l'enseignant agressé dans ses droits. L'enseignant subit des intimidations de certains membres du parti au pouvoir pour classer sans suite le dossier étant donné que les agresseurs sont du même parti.

Un membre du parti FRODEBU Nyakuri torturé en commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 mai 2022, au bar Kukanyambo, commune Ntega, province Kirundo, Sévérin, secrétaire régional du parti FRODEBU Nyakuri a été battu et blessé à l'aide d'une bouteille vide au niveau du front gauche par Philippe Ngabonziza, ex-administrateur de Ntega, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était assise avec l'administrateur actuel quand il a été battu. Selon les mêmes sources, Sévérin a été conduit au CDS Ntega pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par le procureur de Kirundo et a été conduit au cachot du parquet de Kirundo.

Deux enfants torturés en commune et province Ruyigi

En date du 3 juin 2022, au quartier Sanzu, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Eliezer résidant à ce même quartier et Landry résidant sur la sous-colline Nyabinaga, âgés respectivement d'environ 15 ans et 16 ans, dont l'origine n'a pas été connue, ont été tabassés par Jérôme, Imbonerakure et aussi chargé de la sécurité dans ce secteur et Edgar du quartier Sanzu III. Selon des sources sur place, les victimes ont été brûlées à l'aide des sachets et des bouteilles en plastique, au niveau des jambes, des pieds, des bras et des mains. Ils étaient accusés d'avoir volé. Après, ils

les ont conduits à bord d'une moto vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, des bienfaiteurs de la localité sont allés au cachot du commissariat de police de Ruyigi pour les chercher mais ils ne les ont pas vus.

Deux enfants torturés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 8 juin 2022, vers 18 heures, sur la colline Mugendo-Mugaruro, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Innocent Nkeshimana, Révocat Irankunda, respectivement âgés de 13 ans et 15 ans ont été tabassés par Potien Nsaguye, membre du parti CNDD-FDD, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé une somme de 50.000 fbu se trouvant dans une maison abritant un moulin de Pontien Nsaguye quand ce dernier était sorti pour se soulager. Selon les mêmes sources, Pontien a constaté que l'argent a été volé après 30 minutes de son retour et il a couru derrière ces enfants, les a arrêtés, les a tabassés en complicité des membres de la milice Imbonerakure de la localité. Des traces de bâtons étaient visibles sur leur corps ainsi que des traces de corde. Ces enfants ont été conduits au poste de police de la commune Nyabiraba